

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 22 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V.269 Vœu relatif aux salles d'études pour les étudiant.e.s.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant le débat relatif à l'ouverture des bibliothèques le dimanche ;

Considérant notre position qui vise à assurer que des moyens renforcés humains et financiers soient mis en place, et qu'un travail approfondi soit engagé avec les habitant.e.s pour l'analyse de leurs besoins ;

Considérant qu'à ce jour aucune consultation publique n'a été effectuée visant à faire une analyse précise des fréquentations et des besoins des habitant.e.s des arrondissements parisiens ;

Considérant qu'au-delà du débat sur l'ouverture des bibliothèques le dimanche, ce sont aussi les étudiant.e.s qui s'y rendent le dimanche pour pouvoir travailler dans un lieu calme, sans nécessairement emprunter des livres ;

Considérant la demande de plus en plus importante des étudiant.e.s qui sont en recherche de lieu pour étudier le week-end ;

Considérant que des salles de lecture sont à leur disposition dans certaines bibliothèques, mais qu'elles ne peuvent pas accueillir tou.te.s les intéressé.e.s ;

Considérant que ces salles peuvent se trouver dans des Universités, ou dans des bibliothèques municipales ;

Considérant que la planification de leur développement demande des moyens et une analyse des besoins ;

Considérant que cette analyse ne peut se faire qu'avec un état des lieux approfondi du type de fréquentations de ces lieux de travail ;

Considérant que si on ne permet pas à ces étudiant.e.s de disposer de lieux gratuits, ils sont dans l'obligation d'aller dans des cafés, ou dans d'autres lieux payants et bruyants ;

Considérant que ces constats ne permettent pas de prendre en compte la situation particulièrement précaire de certain·e·s étudiant·e·s, qui ont autant droit à un lieu de travail, que d'autres qui peuvent travailler chez eux ;

Considérant que tout cela participe à un enjeu plus global de lutte contre les inégalités d'accès aux services publics ; mais aussi de lutter contre la fracture territoriale ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Jean-Noël Aqua, Danièle Premel, Raphaëlle Primet, et des élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche, le Conseil de Paris

Émet le vœu que :

- une analyse concrète du type de fréquentation soit établie simultanément au débat sur l'ouverture des bibliothèques le dimanche ;
- un groupe de travail soit constitué à ce sujet réunissant la Ville et des référent·e·s des universités.